CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

MARCHÉ PUBLIC D'ÉTUDES

Accompagnement de l'association dans la poursuite de la structuration et du développement de la filière chanvre en Nouvelle Aquitaine

---

Chanvre Nouvelle Aquitaine

2 place de Strasbourg – 79 500 Melle

SOMMAIRE

1. Contexte et objectif 3
2. Détail de la prestation attendue 4
4. Prix 5
5. Pilotage 6
6. Critères de sélection 6
6. Annexes 7

1. Contexte et objectif

L'association

L'association Chanvre Nouvelle Aquitaine, créée en 2021, œuvre pour le développement de la filière Chanvre en circuits courts (voir statuts ci-joints).

Elle a pour mission de structurer les différents maillons de la filière :

- Production agricole
- Transformation des graines et distribution des produits alimentaires et cosmétiques
- Transformation des pailles et distribution des produits pour la construction
- Transformation des fleurs et fleurs et distribution des produits bien-être
- Formation
- Recherche et développement, innovation
- Consommation des produits

Pour cela, Chanvre Nouvelle Aquitaine travaille avec une très grande diversité d'acteurs, publics et privés, et veille à leur apporter une offre de services adaptée.

Ses soutiens

L'association est soutenue depuis sa création par plusieurs partenaires, publics et privés, qui valorisent les contributions de la filière aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux auxquels nos territoires sont confrontés.

Certains de ces partenaires ont validé la continuité de leur soutien pour les années à venir. D'autres devront être renouvelés ou remplacés.

Son fonctionnement

Trop jeune pour disposer de salariés, elle s'appuie depuis sa création sur l'expertise d'une équipe de consultants spécialisés qui lui apporte les compétences, l'expérience et l'expertise dont elle a besoin pour mettre en œuvre de manière efficace son projet de filière.

Cette équipe assure l'animation de la vie associative, l'accompagnement de la gouvernance, le développement stratégique de l'association et la mise en œuvre opérationnelle de son projet.

Son projet 2024-2026

L'association s'est constituée autour d'une charte d'engagement et d'un projet de filière qui ont reçu l'aval de ses partenaires principaux que sont la Région Nouvelle Aquitaine et l'Agence de l'eau Adour Garonne.

Un plan d'actions a été menée en 2022-2023, qui vient de s'achever (voir le bilan ci-joint). Un nouveau projet 2024-2026 a été défini, qui doit maintenant être mis en œuvre.

2. Détail de la prestation attendue

Les tranches du marché

La mission du prestataire ou de l'équipe de prestataires sera découpée en plusieurs tranches, correspondant à la visibilité dont dispose l'association Chanvre Nouvelle Aquitaine sur ses financements :

TRANCHES	PERIODE	DECLENCHEUR
Tranche ferme	1er avril 2024-31 décembre 2026	Validation du présent marché
Tranche conditionnelle 1	Septembre 2024-janvier 2025	Obtention de l'aide d'une fondation et ajustement au montant des prestations vendues
Tranche conditionnelle 2	Janvier 2025-septembre 2025	Obtention des aides 2025 de la Région et de la DREAL
Tranche conditionnelle 3	Septembre 2025-janvier 2026	Obtention de l'aide d'une fondation et ajustement au montant des prestations vendues
Tranche conditionnelle 4	Janvier 2026-Septembre 2026	Obtention des aides 2026 de la Région, de l'AEAG et de la DREAL, voire d'une fondation
Tranche conditionnelle 5	Septembre 2026-décembre 2026	Obtention de l'aide d'une fondation et ajustement au montant des prestations vendues

Les attendus de l'accompagnement

Selon le projet 2024-2026 défini (voir ci-joint), l'accompagnement devra porter sur les points suivants :

- Gouvernance et vie associative
- Communication
- Représentation nationale
- Développement territorial
- Innovation
- Ingénierie financière
- Animation et expertise dans les principaux débouchés visés : agricole, bâtiment, alimentaire, bien-être, cosmétique

L'association attend de son/ses prestataires les interventions suivantes :

- Aide à la décision de la gouvernance, accompagnement stratégique au positionnement de la filière ;
- Capitalisation des savoirs et construction de modèles ;
- Consolidation de la vie associative, de la dynamique au sein des adhérents ;
- Accompagnement au développement de la filière et à l'ouverture des marchés dans les différents secteurs de la filière ;

- Emergence de nouveaux projets et apport d'expertise ou de méthodologie pour assurer le bon déroulement des projets en cours ;
- Accompagnement aux relations extérieures (interfilières, partenaires financiers, …) ;
- Gestion des prestations réalisées par l'association elle-même et développement de nouvelles prestations pour renforcer l'autonomie financière de l'association ;
- Accompagnement technique et/ou financier de projets collectifs ou de projets individuels.

Les résultats attendus

Le prestataire aura l'obligation de transmettre à Chanvre Nouvelle-Aquitaine la totalité des informations brutes, sous une forme informatisée.

De plus, il livrera :

- Les supports d'animation et documents de travail avec le Bureau ou tout autre instance associative ;
- Les supports d'aide à la décision ;
- Les documents produits relatifs à la vie associative, son organisation ;
- Les dossiers de financement ou partenariaux montés pour Chanvre Nouvelle Aquitaine ;
- Le bilan de l'activité du prestataire en vue de l'Assemblée générale ou de tout autre besoin de justification de l'avancée de sa prestation ;
- Les documents relatifs aux projets montés pour le compte de l'association ;
- Les contributions aux supports et actions de communication (contenu et non mise en forme) ;
- Les documents de veille et d'information des adhérents ;
- Le fichier des contacts établis par le consultant dans le cadre de sa mission.

Et de manière générale tous les documents relatifs à l'association et ses projets produits ou amendés par le consultant dans le cadre de sa mission.

Les documents relatifs aux adhérents (données d'entreprise, contenu confidentiel des projets, état d'avancement, dossier de demande d'aide, …) seront conservés par le prestataire dans le cadre de la confidentialité de l'accompagnement individuel et ne seront pas diffusés à l'association ni à toute autre structure ou personne extérieure.

L'ensemble des documents et données seront systématiquement communiqués en version numérique (format Word, Excel ou Power Point et Acrobat Reader).

Chanvre Nouvelle-Aquitaine sera propriétaire des études (notes, rapports etc.) ainsi que des données collectées et informatisées. Celles-ci ne pourront être utilisées ni diffusées par le prestataire, sans autorisation expresse de Chanvre Nouvelle-Aquitaine.

4. Prix

Le budget maximum alloué à cette prestation est de **450 000 € TTC pour la tranche ferme.**
Le montant de chaque tranche conditionnelle sera défini lors de sa validation au regard des ressources obtenues.
La rémunération est forfaitaire et calculée de manière à englober l'ensemble des dépenses effectuées par le prestataire dans la réalisation de sa mission.

5. Pilotage

Le pilotage sera assuré par **le Bureau** de Chanvre Nouvelle Aquitaine, interlocuteur privilégié du prestataire. L'information, la communication et l'accompagnement du Bureau se feront à travers :

- Les réunions mensuelles du Bureau, auxquels participera le prestataire (ou un représentant de l'équipe de prestataires) et lors duquel il présentera la synthèse de son activité du mois passé ainsi que les actions prévues. Cela permettra au Bureau de cerner les leviers et les freins de l'accompagnement et d'ajuster sa stratégie en conséquence.
- Un tableau de suivi du temps consommé dans le cadre de la mission, tenu à jour mensuellement, permettant au Bureau de gérer l'utilisation des jours de prestation.
- Des échanges téléphoniques et mail individuels avec les membres du Bureau autant que nécessaire.

Par ailleurs, le prestataire informera **les adhérents** de la nature et des avancées de ses actions à travers les différents groupes de travail auquel il participera, à travers les actions de communication interne, à travers les échanges individuels et informels, à travers son bilan d'activité pour l'Assemblée générale.

Enfin, le prestataire participera aux réunions du **Comité de pilotage des partenaires financiers** et aidera le Bureau à les préparer.

6. Critères de sélection

La sélection des candidats se fera à partir d'une analyse comparative qui attribuera une note à chaque offre sur les critères suivants :

Critères	Pondération
Qualité de l'offre technique	40%
Prix / nombre de jours mobilisés	30%
Adéquation des compétences mobilisées avec les besoins	30%

6. Annexes

DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ ET DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Je soussigné(e), ……., déclare sur l'honneur que:

- ✓ Je traiterai de manière confidentielle toute information et tout document, sous quelque forme qu'ils soient présentés (support papier ou format électronique), communiqués par écrit ou oralement dans le contexte de la mission proposée et/ou de l'exécution du contrat, et je traiterai toute donnée à caractère personnel conformément aux dispositions du règlement (CE) n° 45/2001 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2000 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes communautaires et à la libre circulation de ces données.
- ✓ Je suis pleinement conscient(e) des obligations, entre autres concernant la confidentialité et la protection des données à caractère personnel, qui m'incombent en vertu des conditions générales des contrats de fournitures, de services et de travaux du Chanvre Nouvelle-Aquitaine.
- ✓ Je m'engage à observer la plus stricte confidentialité dans le cadre de mes travaux, à savoir que:
  - je n'utiliserai ni ne divulguerai, directement ou indirectement, aucune information ni document confidentiels à des fins autres que le respect des obligations qui m'incombent en vertu du contrat, sans l'accord préalable écrit du Chanvre Nouvelle-Aquitaine;
  - je m'abstiendrai de discuter de mes travaux avec d'autres personnes, notamment avec d'autres experts ou avec des membres de l'entreprise concernée qui ne sont pas directement impliqués dans mes travaux;
  - je ne divulguerai pas en dehors de Chanvre Nouvelle-Aquitaine les informations confidentielles qui seront portées à ma connaissance ou que je découvrirai. Je ne ferai pas un usage préjudiciable des informations qui me seront communiquées.

  Je resterai tenu(e) par ces engagements après l'achèvement de mes travaux, sauf si la législation me fait obligation de divulguer les informations confidentielles en cause.

- ✓ Si des éléments/documents/rapports/éléments livrables sont mis à ma disposition, soit sur un support papier, soit sous forme électronique, j'accepte d'être tenu(e) personnellement responsable du maintien de la confidentialité des documents ou fichiers électroniques envoyés, quels qu'ils soient, ainsi que de la réexpédition, de l'effacement ou de la destruction de tous les documents ou fichiers confidentiels une fois mes travaux terminés conformément aux instructions.
- ✓ Si j'effectue mes travaux dans des locaux contrôlés par l'entreprise expertisée ou par le service compétent de Chanvre Nouvelle-Aquitaine, je:
  - ne peux emporter hors des locaux ni copies, ni notes, que ce soit sur support papier ou sous forme électronique,
  - serai tenu(e) personnellement responsable du maintien de la confidentialité des documents ou fichiers électroniques envoyés, quels qu'ils soient, ainsi que de la réexpédition, de l'effacement ou de la destruction de tous les documents ou fichiers confidentiels une fois mes travaux terminés conformément aux instructions.
- ✓ Si je recherche des informations complémentaires (par exemple sur Internet, dans des bases de données spécialisées, etc.) pour mener mes travaux à bien, je:
  - suis tenu(e) de respecter les règles générales en matière de confidentialité pour obtenir ces informations,
  - dois m'abstenir de prendre contact avec des tiers non impliqués sans l'accord écrit préalable de Chanvre Nouvelle-Aquitaine.

Date: ……..Lieu:……

Signature …….